



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 61079

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur les obstacles qui entravent le développement de l'apprentissage. L'apprentissage assure la formation de plus de 436 000 apprentis. Une mission a rendu récemment un rapport intitulé « Les freins non financiers au développement de l'apprentissage » dans lequel elle préconise de conforter la logique de « parcours » par rapport à celle de « structure », y compris au niveau de l'enseignement supérieur, en développant des parcours combinant statut scolaire et apprentissage. Pour cela il convient d'inviter les services centraux de l'éducation nationale à ouvrir une réflexion sur un allègement des contraintes de gestion qui pèsent sur les EPLE. Il lui demande les intentions du Gouvernement concernant cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61079

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6162

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)